Annexe N° 7-5

SYSTEME D'INFORMATION ET DE COMMUNICATION ADMINISTRATIVE SICAD

GUIDE DU CITOYEN

Case réservée au Bureau Central des Relations avec le Citoyen			
Référence: Arrêté du Ministreen date du tel que modifié par l'arrêté en date du			
Organisme : Office National de l'Artisanat. Domaine de la prestation : Recyclage, Formation et Encadrement			
Objet de la prestation : Assistance Technique aux artisans.			
Objet de la prestation : Assistance rechinque aux artisans.			
Conditions d'obtention			
- être artisan ou une entreprise du domaine			
Pièces à fournir			
Demande écrite au nom du directeur général de l'Office National de l'Artisanat			

Étapes	Intervenants	Délais
- dépôt de la demande	délégation régionale de	Suivant le calendrier des
	l'office National de l'Artisanat	délégations régionales de
- l'assistance technique		l'office National de
		1'Artisanat

Lieu de dépôt du dossier

Service :- délégation régionales de l'Office National de l'Artisanat concernée

Lieu d'obtention de la prestation

Service : délégation régionales de l'Office National de l'Artisanat concernée

Délai d'obtention de la prestation

Suivant le calendrier des délégations régionales de l'office National de l'Artisanat

Références législatives et/ou réglementaires

- Loi N°133 de l'année 1959 du 14 octobre 1959 portant création de l'Office National de l'Artisanat